Ministère de la culture et de la communication

Concours externe et interne de technicien d'art de classe normale, métiers du bois, spécialité ébéniste

SESSION 2017

Épreuve orale d'admissibilité n°1 : histoire de l'art

La phase d'admissibilité comporte une épreuve orale consistant en une interrogation sur un programme d'histoire de l'art, lié au métier.
(préparation : 20 minutes ; durée : 20 minutes ; coefficient 1)

SUJET n°5

Sur la base d'un dossier photographique, l'interrogation porte sur :

1) le classement chronologique des six photographies ;

2) le commentaire sur les aspects historiques et stylistiques d'une des six photographies, en précisant les caractéristiques, les matériaux et les principaux ébénistes et personnes qui ont influencé ce style.

© C2RMF/Thomas Clot